



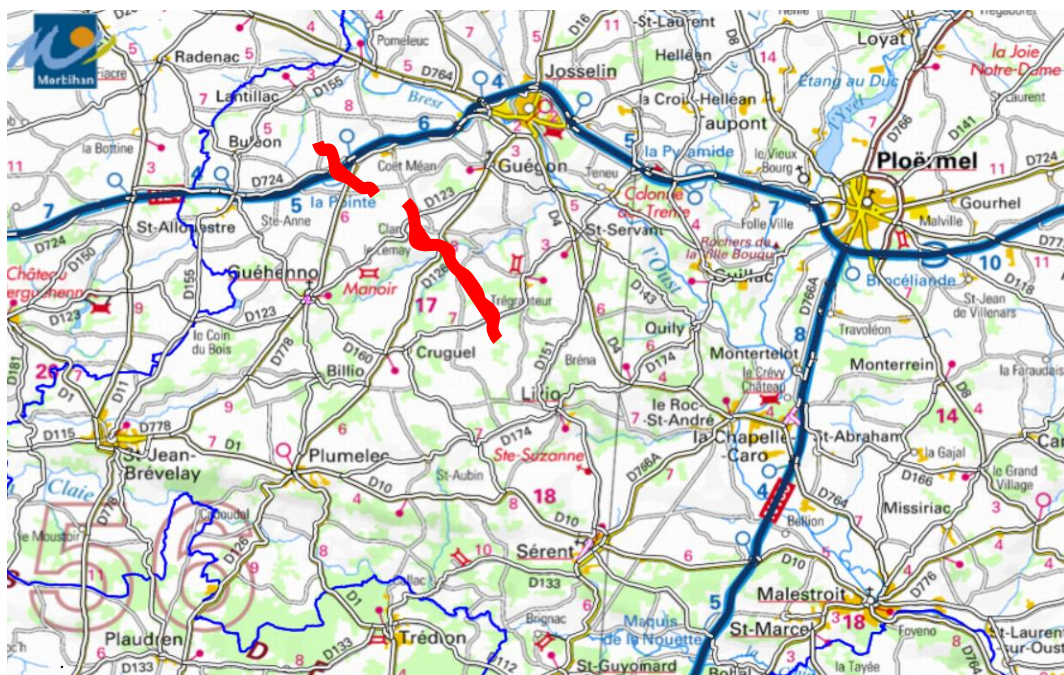
DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
ATD-NE

Objet de l'opération

Dans le cadre du renouvellement des couches de roulement, le département va réaliser un enduit superficiel monocouche 6/10 sur la RD 160 entre les PR 0+405 et 10+492.

La zone concernée figure sur la carte ci-dessous. Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité des usagers et de conforter l'état des chaussées.

Plan de situation



Durée et coût des travaux

Les travaux commenceront le 18 juin jusqu'au 26 juin 2018 soit 6 jours.

Le montant du marché s'élève à 96000 euros TTC et est intégralement à la charge du budget d'investissement du département du Morbihan

Information et déviations durant les travaux

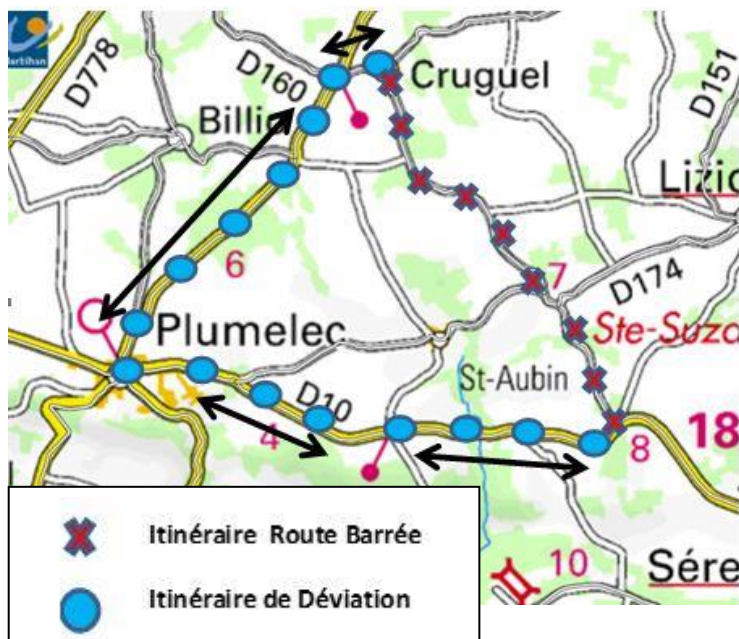
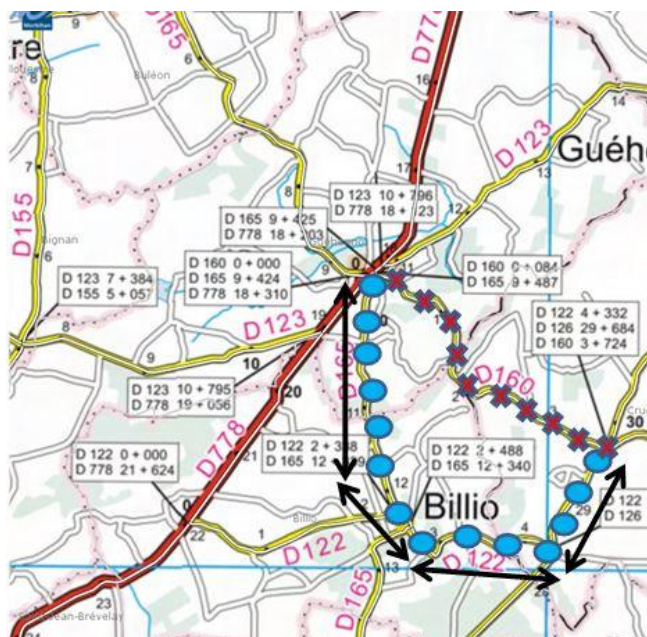
Durant les travaux la RD 160 sera barrée et la circulation sera déviée suivant les plans joints.

La gestion de la circulation sera réalisée par les services de la direction des routes, le titulaire restant responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Les usagers venant de Cruguel et souhaitant rejoindre la RD 778 à St Yves prendront la RD 122 jusqu'à Billio puis la RD 165 jusqu'à rejoindre la RD 778. Le même trajet sera réalisé en sens inverse entre la RD 778 et Cruguel.

Plan de déviation RD160 section Saint Yves/ Cruguel

Plan de déviation RD160 section Cruguel / Robinson



Les usagers venant de Cruguel et souhaitant rejoindre Sérent prendront la RD 126 jusqu'à Plumelec puis la RD 10 jusqu'à Sérent. Le même trajet sera réalisé en sens inverse entre la Sérent et Cruguel.

Accès riverains et services de secours.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors de certaines phases de travaux.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr